



Rachat de soulte

Par chirigamii

Bonjour, nous avons acquis une maison il y a peu avec mon ex-compagne (nous sommes concubins) et je n'arrive pas à trouver une réponse claire concernant le rachat de soulte. En parcourant les forum je me rends compte que les calculs sont différents suivant les situations et je ne m'y retrouve pas.

Sachant que nous avons acquis un bien de 270 000 euros (hors frais de notaires), un apport venant de sa part qui fait qu'au niveau répartition nous sommes à 60% pour elle et 40% pour moi.

Il reste 228 000 euros sur le crédit de la banque (prêt remboursé à 50/50), quel est le calcul à faire pour connaître le montant de la soulte que je dois lui reverser afin de racheter sa part? Merci d'avance pour votre aide, cordialement.